

**COMMUNE DE
VOREY SUR ARZON**
HAUTE LOIRE

**REVISION
DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

MEMOIRE DES ANNEXES SANITAIRES

Projet arrêté : 10/03/2005

Approbation : 11/04/2006

Modification :

G. DEYGAS, Maire



SOMMAIRE

CHAPITRE 1 - GENERALITES

- 1-1 Situation géographique
- 1-2 Situation démographique
- 1-3 Le PLU et les possibilités de construire

CHAPITRE 2 - ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- 2-1 Situation actuelle
- 2-2 Situation future

CHAPITRE 3 - ASSAINISSEMENT

- 3-1 Situation actuelle
- 3-2 Situation future

CHAPITRE 4 - TRAITEMENT DES DECHETS

1. GENERALITES

1.1. Situation géographique

La commune de Vorey sur Arzon est située au confluent de la Loire et de l'Arzon et fait partie de la communauté de communes de l'Emblavez.

1.2. Situation démographique

L'examen des derniers recensements de population communale permet d'établir le tableau suivant :

année		1982		1990		1999	
Population		1276		1315		1451	
Evolution absolue			39		136		
Evolution en %			3,06%		10,3%		

Ce tableau fait apparaître une forte reprise d'accroissement de la population de la commune entre 1990 et 1999.

Le manque de surfaces constructibles sur la commune a conduit la municipalité de Vorey sur Arzon à entreprendre la révision de son plan local d'urbanisme.

1.3. Le PLU et ses possibilités de construire

Le tableau ci-après précise les capacités d'accueil des zones urbanisables dans le cadre de la révision du PLU.

Zones	Surface totale en ha	Nombre de logements	Nombre d'habitants
UAA	1,59		
UA1	3,51		
UA1R	0,42		
UA2	59,16	66	198
UA2R	0,08		
UB	29,96	4	12
UBR	7,10		
UC	41,12	25	75
UCR	1,57		
TOTAL U	144,51		
AU	8,76		
AUB	1,56	15	45
AUC1	6,62	45	135
AUC2	4,92	35	105
AUi	3,95		
TOTAL AU	25,81		
NH	3,13		
NL	9,72		
NLR	10,98		
N	2599,55		
NR	172,74		
A	956,56		
TOTAL zones naturelles	3752,68		
TOTAL	3923,00	190	570

Sur les neuf dernières années, l'augmentation de la population est de 10,3%, soit environ 1,10% par an.

En se basant sur cette progression de 1,10 % par an, on peut considérer que la population atteindrait +235 habitants en 2014 .

Sachant que la rétention foncière est évaluée à 30%, les capacités d'accueil théoriques des zones évaluées à 400 habitants peuvent assurer l'augmentation de population souhaitée par la commune pour cette période.

2. ALIMENTATION EN EAU POTABLE

2.1. Situation actuelle

La commune de Vorey a délégué la compétence de la gestion de son alimentation en eau potable au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (S.I.E.A.P.) de l'Ance - Arzon. La gestion de la ressource est de la compétence du Syndicat des Eaux du Velay : gestion financière et administrative, entretien des réseaux, suivi des ouvrages, relevés, fuites, branchements.

Les ressources de la commune proviennent en grande majorité de la rivière de l'Ance avec la station de pompage de Sermoulis sur la commune de Sauvessanges. Le cours d'eau constitue une ressource fiable et abondante.

les réserves et le réseau de distribution

Le réseau est structuré par plusieurs éléments indépendants.

Le réseau principal alimenté par l'Ance dessert le Bourg, les hameaux de Eyravazet, Laroue, le Poux, Sanimaux , les Terrasses, Brigols, Changeac, et Nant.

Trois réservoirs assurent l'alimentation en eau potable :

- Un réservoir de 200 m3 situé au nord de Laroue,
- Un réservoir de 400 m3 situé aux Signoles proche de la RD21,
- Un réservoir de 500 m3 situé à Pommard au nord du bourg.

Le réseau d'eau potable est ancien sur le bourg. Les canalisations sont en fonte ou en amiante ciment, cependant la qualité de l'eau est bonne. Ce réseau ancien est progressivement renouvelé.

Le hameau de La Bastide est alimenté depuis un réservoir de 50 m3 situé au sud du hameau.

Le hameau de Eyravas et Driot sont alimentés depuis la commune de St Geney près St Paulien. Les hameaux de Chamboulives, Flaceleyre et le Chambon sont alimentés depuis la commune de Chamalières.

Enfin le hameau de Vertaure est alimenté par une conduite venant de Roche en Régnier.

2.2. Situation future

D'après les renseignements fournis par le Syndicat des Eaux du Velay, les ressources en eau potable sont stables et très largement suffisantes dans les hypothèses d'accroissement de population évaluées dans le PLU.

Le réseau de distribution en place sur le bourg de la commune et les hameaux susceptibles de recevoir de nouvelles constructions est apte à supporter les accroissements de population prévus dans le PLU.

Dans le hameau de Changeac, le renforcement des canalisations d'eau potable est à l'étude pour accueillir les nouvelles constructions prévues dans le PLU.

3. ASSAINISSEMENT

3.1. Situation actuelle

La commune de Vorey est dotée d'un réseau d'assainissement dont la compétence vient d'être attribuée au Syndicat des Eaux du Velay.

Le réseau est séparatif dans le bourg et à Changeac.

Les eaux usées du bourg et des hameaux de Laroue, Le Poux, Les Terrasses, Sanimaux et Changeac sont collectées et raccordées à la station d'épuration de type boues activées. Cette station d'une capacité de 2800eq./habitants présente une constance de bonne qualité des rejets.

Les hameaux de Chamboulive, Le Chambon et Flaceleyre sont dotés chacun d'un réseau d'eaux usées et de leur propre station de traitement de ces eaux.

Sont en cours d'études les travaux de réalisation d'un réseau collectif d'eaux usées pour les hameaux de Brigols et Vertaure.

Sont programmés à court terme les travaux de réalisation d'un réseau collectif d'eaux usées pour les hameaux de Eyravas, Eyravazet et Nant.

3.2. Situation future

Les zones d'urbanisation future AUb, AUc et AUi projetées dans le bourg, seront raccordées sans difficulté sur le réseau de collecte du bourg.

les zones constructibles des hameaux ont été réduites et les réseaux réalisés récemment ou projetés à l'issue du schéma général d'assainissement de la commune sont aptes à recevoir de nouvelles constructions.

4. TRAITEMENT DES DECHETS

Ordures ménagères :

Le ramassage des ordures ménagères est de la compétence de la Communauté de Communes de l'Emblavez depuis l'année 2004. Le S.I.C.T.O.M. de la région de l'Emblavez et du Meygal assure le ramassage et le traitement à la décharge de la Croix de Jalore. Sur la commune de Vorey, elles sont collectées par l'intermédiaire de containers collectifs une fois par semaine et deux fois par semaine pendant les périodes estivales.

Points de recyclage :

Il existe trois éco-points sur le territoire de la commune. Deux sont situés au bourg, à proximité de l'église et à proximité de la gare. Le troisième est situé en direction du village des Terrasses à l'intersection des RD 28 et 289.

La déchetterie :

Elles sont situées à Retournac et à Saint Germain Laprade et permettent aux particuliers et entreprises des communes d'apporter les déchets suivants : végétaux, cartons, plastique, gravats, ferrailles, encombrants.

Peuvent être également amenés aux déchetteries les déchets ménagers spéciaux (peintures, détergeants, piles, batteries, ...), les huiles usagées minérales et végétales, les textiles ainsi que les pneus.